L'APPRENTISSAGE AU LYCEE





Organisation de l'apprentissage au sein du lycée : 2 modalités

- 1. L'apprentissage est organisé le plus souvent en mixité des publics, ce qui implique que :
 - Les apprenti(e)s sont intégré(e)s dans la même classe que les élèves et continuent à suivre les cours avec leurs camarades sous statut scolaire quand ils sont présents au lycée
 - Le rythme de l'alternance est fonction du calendrier scolaire des élèves sous statut scolaire
 - Les emplois du temps sont adaptés afin de permettre aux apprenti(e)s d'être bien préparé(e)s aux épreuves
- 2. L'apprentissage peut également être organisé en **groupe dédié** pour les classes de BTS : dans ce cas la classe est uniquement composée d'apprenti(e)s, il n'y a pas d'élèves sous statut scolaire.

Intérêts pour les apprentis et les élèves :

- La mixité est stimulante et valorisante, que ce soit pour les apprenti(e)s ou pour les scolaires : les apprenti(e)s deviennent des personnes ressources au sein de leur classe.
- Le parcours est sécurisé : le passage d'un statut à l'autre est facilité et en cas d'arrêt de l'apprentissage les apprenti(e)s poursuivent leur cursus sous statut scolaire.
- L'accompagnement et les parcours sont individualisés.

Les points forts de notre établissement en matière d'apprentissage :

- Une sécurisation du parcours de formation de l'alternant en cas de rupture de contrat
- Des formations adaptées aux besoins des entreprises du territoire et complémentaires de celles de la formation initiale des lycées
- Une équipe d'enseignants composée de professeurs de l'Education nationale et de formateurs professionnels issus du monde de l'entreprise
- Des formations dispensées sur des plateaux techniques disposant de matériels de qualité
- Des conseils sur le choix d'une formation adaptée au projet professionnel
- Des offres d'emploi en alternance proposées par les entreprises partenaires
- Un accompagnement personnalisé pour la mise en relation avec les entreprises
- Un accompagnement tout au long de la formation par un formateur référent. Il est en contact avec l'entreprise, pour évaluer le bon déroulement de l'alternance et veiller à l'adéquation des missions confiées en lien avec le référentiel du diplôme

Retrouver les formations ouvertes à l'apprentissage proposées par le lycée :

BTS Maintenance des véhicules,

BTS Métiers de l'Eau

BTS Pilotage des Procédés

Bac Pro Maintenance des véhicules

CAP AACRTV (Agent d'Accueil Conduite Routière Transport de Voyageurs)

NOUS CONTACTER

Pour plus d'informations sur la mise en œuvre d'un contrat d'apprentissage au lycée vous pouvez contacter les interlocuteurs suivants :

Organisation pédagogique (planning de l'alternance, contenu de la formation...)

Lycée Louis Armand

Adresse: 321 rue Grand Champ 73000 CHAMBERY

Mail: secretariat-DDFPT-0731248k@ac-grenoble.fr

Téléphone : 04 79 72 30 30

Responsable : Bruno HAMY Directeur Délégué à la Formation

04 79 72 27 63 - 06 49 99 81 81

Organisation administrative, juridique et financière (CERFA apprentissage, contrat de formation...)

GRETA SAVOIE

04 79 60 25 25

Mail: apprentissage.gsa@ac-grenoble.fr

www.gretasavoie.com

CERTIFICATION QUALITE:

Le GRETA SAVOIE est détenteur du label EDUFORM et du certificat QUALIOPI délivrés par le ministère de l'Éducation Nationale, reconnu Instance de labellisation par France Compétence.

CHARTE H+

Le Greta Savoie est signataire de la charte H+ : charte qualitative d'accueil en formation des personnes en situation de handicap.

2022*:

Satisfaction des apprentis : 86.20%

Abandon de formation : 6% Réussite à l'examen : 95% Insertion professionnelle : 31% Poursuite d'études : 48%

*Sur l'ensemble des unités d'apprentissage

Pour plus d'informations sur nos résultats apprentissage cliquez ici :



https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissement?id_uai=0731302U